

RAPPORT N° 02/5-18
au Conseil Municipal

OBJET

TRAVAUX D'INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR OUVRAGES AEP
(PROGRAMME 2002)

APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER L'APPEL DOFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

La programmation des interventions ponctuelles sur les ouvrages d'assainissement pluvial (Programme 2002) a retenu l'exécution de prestations de nature diverse (création ou modification de fossé à grille, pose de canalisations d'assainissement et de dispositif avaloirs, pose de bordures, couverture de fossé d'assainissement pluvial, etc...) réparties sur 13 secteurs de la Ville.

L'estimation du coût global des travaux étant de 550 000 €, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10, 33 et 58 à 60 du CMP).

Chaque site d'intervention étant concerné par la réalisation ou la modification d'ouvrages d'assainissement pluvial autonomes et indépendants des autres interventions et les conditions d'accès aux sites d'intervention pouvant être pris en compte par les entreprises lors de l'établissement de prix unitaires (incidence financière de la localisation de l'intervention), je vous propose, dans le souci d'élargir la concurrence, d'opter pour l'allotissement ci-après :

Lot n° 1 : Localisation : Camélias / Montgaillard

- Nature des travaux :
- pose de bordures,
 - couverture de fossé d'assainissement pluvial,
 - création de regards avaloirs.

Lot n° 2 : Localisation : La Source / Bellepierre

- Nature des travaux :
- modification de caniveau,
 - réfection de fossé et pose de grille de couverture,
 - couverture de fossé d'assainissement pluvial,
 - création de regards avaloirs.

Lot n° 3 : Localisation : Saint-François

- Nature des travaux :
- pose de bordures,
 - réfection et couverture de fossé d'assainissement pluvial,
 - création de regards avaloirs,
 - réfection de mur d'endiguement.

RAPPORT N° 02/5-18

Lot n° 4 : Localisation : Moufia / Bois de Nêfles

- Nature des travaux :
- pose de bordures,
 - couverture de fossé d'assainissement pluvial,
 - création de regards avaloirs,
 - création de caniveau.

Lot n° 5 : Localisation : Sainte-Clotilde / Chaudron

- Nature des travaux :
- couverture de fossé d'assainissement pluvial,
 - création de regards avaloirs,
 - dallage,
 - pose de bordures.

Lot n° 6 : Localisation : Montagne / Centre-Ville

- Nature des travaux :
- muret de protection contre les eaux pluviales,
 - bétonnage de fossé,
 - pose de collecteur EP,
 - création de regards avaloirs.

Lot n° 7 : Localisation : Domenjod / La Bretagne

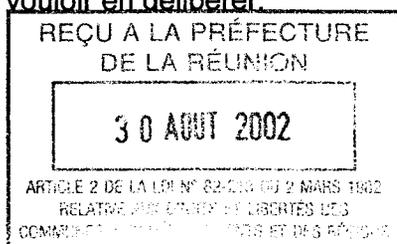
- Nature des travaux :
- couverture de caniveau,
 - création de caniveau,
 - pose de collecteur EP,
 - création de regards avaloirs,
 - stabilisation de talus,

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2002 Chapitre 23 – article 2315

Je vous demande :

- d'approuver le projet de modifications ponctuelles des ouvrages d'assainissement pluvial retenues dans la programmation ;
- de valider l'allotissement proposé ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultats infructueux à traiter par marchés négociés ;
- d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 02/5-18
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 23 Août 2002**

OBJET

**TRAVAUX D'INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR OUVRAGES AEP
(PROGRAMME 2002)**

**APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER L'APPEL DOFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/5-18 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement pluvial retenus dans la programmation et valide l'allotissement ci-après :

- Lot n° 1 : Camélias / Montgaillard,
- Lot n° 2 : La Source / Bellepierre,
- Lot n° 3 : Saint-François,
- Lot n° 4 : Moufia / Bois de Nèfles,
- Lot n° 5 : Sainte-Clotilde / Chaudron,
- Lot n° 6 : Montagne / Centre-Ville,
- Lot n° 7 : Domenjod / Bretagne.

DELIBERATION N° 02/5-18

ARTICLE 2

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer des marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marchés négociés.

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis, le 30 AOUT 2002

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



René-Paul Victoria

